

#COVID-19

Le réseau des CMA vous accompagne

Dans ce contexte sanitaire et économique exceptionnel lié à l'épidémie de COVID-19, le réseau des Chambres de métiers et de l'artisanat a pleinement conscience des difficultés auxquelles les entreprises artisanales doivent faire face dans cette situation de confinement. La Chambre de métiers et de l'artisanat de région Provence-Alpes-Côte d'Azur (CMAR PACA) entend jouer pleinement son rôle d'interlocuteur de 1er niveau tel que défini par le Ministre de l'Economie Bruno Le Maire, et met tout en œuvre pour soutenir et accompagner les entreprises artisanales.

Elle a donc mis en place cellule de crise pour soutenir les artisans en plein désarroi.

Un numéro régional unique non surtaxé est disponible depuis hier. Une centaine de conseillers est mobilisée pour permettre aux artisans d'obtenir des réponses concrètes ou d'être orientés vers le bon interlocuteur :

09 800 806 00

Toutes les équipes de la Chambre de métiers sont en ordre de marche pour garantir le bon fonctionnement de ce dispositif.

En complément, des **adresses mail de proximité** ont été mises en place, dans chaque département :

- Alpes-de-Haute-Provence : **assistance04@cmar-paca.fr**
- Hautes-Alpes : **assistance05@cmar-paca.fr**
- Alpes-Maritimes : **assistance06@cmar-paca.fr**
- Bouches-du-Rhône : **assistance13@cmar-paca.fr**
- Var : **assistance83@cmar-paca.fr**
- Vaucluse : **assistance84@cmar-paca.fr**

Pour connaître les dispositifs de soutien, et comprendre les démarches à effectuer, les artisans peuvent également consulter toutes ses informations mises à jour quotidiennement sur **www.cmar-paca.fr** et sur les réseaux sociaux de la CMAR PACA.